

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 20 Juin 2014**

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mil quatorze le vingt juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BOURBRIAC, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Guy CADORET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : CADORET G., LE BLOAS JJ, DRONIOU C., GUILLOU C., LE FLOC'H P., PRIDO L. GUEGAN F., BRIEND S., LE COUSTER N., DURO E., HERVE JL., MADIOT S., COATRIEUX M,

**ABSENT EXCUSES** :

- LE GONIDEC G qui avait donné procuration à LE BLOAS JJ
- CONNAN A qui avait donné procuration à BRIEND S
- LE COUSTER C qui avait donné procuration à CADORET G
- DIRIDOLLOU Michel qui a donné procuration à MADIOT S
- BOTREL Yannick qui a donné procuration à LE COUSTER N
- LE CAER Pascal qui a donné procuration à GUEGAN F

**ABSENT** : Néant

Date de la convocation : 13 Juin 2014

**Secrétaire de séance** : Sophie BRIEND

**Approbation du Procès-verbal de la réunion du 5 Juin 2014**

Le procès-verbal de la réunion du 5 Juin 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Elections des Délégués et de leurs suppléants en vue des élections des sénateurs**

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de 5 délégués et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui auront lieu le dimanche 28 septembre 2014

Le bureau est présidé par le Maire et constitué des 2 conseillers les plus âgés : Mme Claudine GUILLOU, M Christian DRONIOU et des 2 conseillers les plus jeunes : Mme Emilie DURO et Mme Murielle COATRIEUX.

Mme Sophie BRIEND est désignée en qualité de secrétaire.

Le Président rappelle qu'en application des articles L 289 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

2 listes de candidats ont été déposées

- Liste Guy CADORET
- Liste Jean Luc HERVE

Le nombre de votants est de 19

Avec 15 voix, la liste Guy CADORET obtient 4 délégués titulaires et 3 suppléants  
Avec 4 voix, la liste Jean Luc HERVE obtient 1 délégué.

Sont élus :

**Délégués titulaires**

- Guy CADORET
- Audrey CONNAN
- Nicolas LE COUSTER
- Emilie DURO
- Jean Luc HERVE

**Délégués suppléants**

- Jean Jacques LE BLOAS
- Claudine GUILLOU
- Christian DRONIOU

**Aménagement Rue du Kerjoly et RD N.°24**  
**Convention avec le Conseil Général**

Le Maire fait part à l'assemblée que le projet d'aménagement de la rue de Kerjoly et la R.D n° 24 a été soumis à l'approbation du Conseil Général.

Le Conseil Général participera pour la couche d'accrochage, ainsi que la couche de roulement (sur la base de 15 kg/m<sup>2</sup> équivalent à 6 cm) soit 91 tonnes d'enrobés. Le plateau étant un aménagement de sécurité, son financement pourrait également être subventionné au titre des amendes de police.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire pour:

- signer les conventions avec le Conseil Général
- solliciter les subventions au titre du produit des amendes de police.
- signer tous les documents se rapportant à ces travaux.

**Acquisition d'un four pour la salle de la Vallée des Forges**

Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer le four qui équipe la cuisine dans la salle de la Vallée des Forges.

Il indique que suite à la consultation, la proposition de la société Tec Hôtel d'YFFINIAC pourrait être retenue.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier la fourniture et l'installation d'un Four « électrolux 10 GN » dans la cuisine de la salle de la vallée des forges à la société TEC HOTEL conformément au devis présenté pour la somme de 5 738.75 € H.T soit 6 886.50 € TTC.

**\*\* \*\* \***